



L'Amicale des Passionnés
de Véhicules Anciens

présente

La 5^e Traversée du Grand Poitiers
en «**anciennes**»

Auto - Moto
et Camion

Samedi 28 mars 2020

REPORT AU 10 OCTOBRE 2020

Programme

Rue Victor-Hugo - Départ à 10h
Rue Victor-Hugo - Arrivée à 16h



Centre Presse

la vie de **AUTO**

la Nouvelle
République
VousNousEnsemble



la tab'
Bar - Restaurant



patrick Bettencourt



Bulletin d'inscription

La 5^e Traversée du Grand Poitiers
en «**anciennes**»



Inscription à renvoyer accompagnée de son règlement avant le 21/03/2020 à :

APVA / LE PATIO - 215, avenue de Paris - 86000 POITIERS

Tél. 05 49 51 14 94 / 06 66 58 60 85 - contact@apva86.org - www.apva86.org

EN CAS DE DESISTEMENT LES FRAIS NE SERONT PAS REMBOURSES

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____

Courriel : _____ @ _____

Tél _____

Nbre de participant(s) : _____ Adhérent APVA 86 OUI NON

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire.

La remise du livret de route se fera le samedi 28 Mars 2020

Rendez-vous à partir de 8h00 Rue Victor-Hugo à Poitiers, lieu de rassemblement et de départ.

À REMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULES (Tous les champs sont obligatoires)

Sont accepté tous les véhicules anciens mis en circulation avant le 31 décembre 1990 ou véhicule rare et/ou d'exception après accord de l'APVA86

Marque _____ Modèle _____

N° d'immatriculation _____ Année du modèle _____

Véhicule et pilote Comprenant la plaque de rallye et le livret de route = 15 €

Personne supplémentaire _____ x 5€ = _____ €

 PAËLLA GEANTE _____ x 19.50€ = _____ €

Règlement par chèque à l'ordre de l'APVA 86 **Total = _____ €**

Je m'engage à respecter strictement le code de la route, toutes les instructions et décisions de l'organisateur, à détenir et à fournir à la 1^{ère} demande : le permis de conduire, l'assurance, la carte grise et le contrôle technique valide au jour de la manifestation. Si je ne suis pas le conducteur, je veillerai sous ma seule responsabilité au respect de cet engagement. J'autorise les organisateurs à publier toutes photos ou interview relevant de cette manifestation. La personne inscrite devra impérativement être à bord du véhicule déclaré et en sera pleinement responsable. Aucune réclamation ou poursuite ne pourra être faite aux organisateurs. Chacun reste seul responsable de ses actes sans pouvoir mettre en cause l'organisation quelles qu'en soient les circonstances.

Date : _____

Signature et mention manuscrite « lu et approuvé, accepté sans réserve »